
Bureau du Conseil Académique du 11 février 2019

Salle Descartes – Comue Université Paris-Saclay

Présents : Frédéric Bouillault, Pascale Foury, Christine Keribin, Philippe Lesot, Laure Martineau, Sandra Oucher, Bertrand Poumellec, Claire Rogel-Gaillard, Isabelle Siegler, Martine Soyer, Guy Wormser.

Invité : Olivier Vasseur (jusqu'à 9h50)

L'ordre du jour est le suivant : <https://indico.lal.in2p3.fr/event/5422/>

1. Mise en place d'un GT spécial futur CAC

Un sous-groupe de travail « Conseil Académique » a été créé. Ce groupe de 10 personnes comprendra 2 membres du CAC de la Comue, 2 membres du CAC d'UPSud, 2 membres des organes équivalents des futurs établissements-composantes, 2 membres du CAC des universités associées, 1 VP recherche du CoTuRe et 1 VP formation du CoTuFo. Le bureau fait remarquer qu'il n'y a pas de représentation des organismes de recherche

Un appel à candidatures a été lancé auprès des membres du CAC pour intégrer ce GT. Guy Wormser, Myriam Harry, Philippe Lesot, Sandra Oucher et Olivier Vasseur se sont proposés..

Une lettre de mission « groupe consultatif CAC au sein du GT1 Architecture réglementaire et statuts » a été adressée par la présidence de la Comue

https://indico.lal.in2p3.fr/event/5422/contributions/17568/attachments/13782/16757/UPSaclay-44-LM_Groupe-consultatif-CAC-au-sein-du-GT1_V1.0.pdf

Présentation de Guy Wormser du rôle du CAC suivant l'article 712-4 ; 712-5 ; 712-6 du code de l'éducation

https://indico.lal.in2p3.fr/event/5422/contributions/17568/attachments/13782/16822/Futur_CAC.pptx

Guy Wormser propose que ce GT réécrive l'article 711-4 en indiquant les missions stratégiques du CAC plénier (qui n'existent pas dans le code de l'éducation) :

- lister les textes qui nécessitent un avis du CAC,
- prévoir un nombre de réunions plénières au moins égal à celles du Conseil d'administration,
- mentionner dans quelles instances le CAC souhaite avoir des représentants,
- indiquer également que le président du CAC est membre invité permanent du CA, ...
- délégations à prévoir (section disciplinaire, ...) ou à donner au CAC (appels d'offres, ...)
- ajout de fonctions transversales au CAC plénier (Bureau, commissions, ...) afin d'avoir des réflexions communes

- proposition sur la composition (plus de 80 membres)

Le code de l'éducation prévoit que ce sont les commissions recherche et commission formation qui se chargent de la répartition budgétaire. Est-ce que cette mission relève du Conseil académique ? Le CAC pourrait répartir les budgets sur les Graduate Schools et Pôles ? Ce rôle budgétaire pourrait éventuellement être gardé par les commissions mais articuler avec ce que font les Graduate Schools et Pôles. Point intéressant et à débattre lors du GT, l'harmonisation des textes relatives aux commissions CAC avec les missions des Graduate schools et des pôles.

Le Bureau demande que l'on intègre dans les statuts les recommandations émises auprès du jury Hcéres (nombre insuffisant de membres CAC, président du CAC, ...).

2. Bilan des entretiens HCERES

Groupe étudiants (Sandra Oucher) délégation étudiants représentant PSud UVSQ IOGS et ENS Paris-Saclay: questions sur les axes stratégiques de l'université cible, moyens mis en œuvre durant le mandat des étudiants, questions sur l'implication des étudiants sur la vie de campus et la formation. Question sur le vice-président dont le rôle n'est pas défini statutairement. Il a été remonté qu'il y avait un manque de moyens de communication.

Sandra Oucher profite de son intervention pour exposer les points remontés par les étudiants :

- difficultés rencontrées pour communiquer entre étudiants : les listes de diffusion Comue étant utilisées par les étudiants et par des personnes de la Comue.
- Elections relatives au renouvellement du mandat du CAC pour la période de fin juin 2019 à la création de la future université, les étudiants ne sont pas favorables à des élections indirectes.
- Représentants étudiants au sein des GT UPSaclay 2020 : aucune convocation, ni d'attestation de présence, pas d'indemnisation des frais de déplacement, ... Le Bureau préconise que les étudiants/représentants dans les différents GT se rapprochent du responsable du GT ; le président du CAC pourra également intervenir auprès de Michel Fesquet, chef de projet UPSaclay 2020.

Groupe chercheurs enseignants-chercheurs (Bertrand Poumellec, Philippe Lesot, Claire Rogel-Gaillard). Isabelle Demachy représentait le CA au sein de ce groupe. Questions : comment fonctionne le CAC ? comment s'articule le rôle du CAC par rapport au CA ? Comment s'articule le dialogue entre les différentes instances ? Il a été indiqué que le nombre de représentants au CAC doit être supérieur à 80, qu'il fallait également trouver un point d'équilibre entre le CA et le CAC. Difficulté du CAC à communiquer vis-à-vis de l'ensemble de la communauté. Retour du questionnaire et interactions avec les schools et les pôles. Les missions que doit avoir le CAC ont également été rappelées afin que la communauté soit impliquée, sachant qu'il ne s'agit pas d'un CAC « classique ». Il a été rappelé

que le contour de cette nouvelle université était complexe et nécessitait des aménagements du CAc.

Président du CAc : bilan plutôt favorable. Un retour de l'audit devrait parvenir sous 1 mois.

3. Plénière du 15 février

Ordre du jour :

Présentation de Sylvie Retailleau

Point d'avancement sur les GT Université Paris-Saclay 2020 par Michel Fesquet

Discussion sur les statuts de la future université

Livre blanc « étudiants »

Le Bureau demande pourquoi les statuts n'ont pas été envoyés. Il est demandé l'envoi d'une version afin d'en prendre connaissance avant la plénière du 15 février.

Guy Wormser indique qu'une réunion du GT1 a eu lieu le 29 janvier ; une nouvelle version devait être envoyée suite aux remarques ou modifications demandées. Points de satisfactions : pas de PMJ pour l'école universitaire, le profil du président sera académique. Par contre pas de satisfaction sur la question « organes fondamentaux » concernant notamment le CCMOF (Conseil des membres et organismes fondateurs) qui devient un organe important.

4. Approbation du compte rendu du 11 janvier

Le compte rendu a été adopté à l'unanimité

5. Préparation de la revue de l'offre de formation rentrée 2020

Un avis formel du CAc sera demandé sur la nouvelle offre de formation de l'université 2020 : licences et découpage de l'offre master. Cet avis sera donné lors de la plénière du 6 juin puis soumis au CA du 19 juin pour être entériné. Une réunion spécifique de la commission Formation aura lieu en mai avec une présentation de Elisabeth Dufour-Gergam et Isabelle Demachy pour le 1^{er} cycle. Des rapporteurs seront sollicités pour l'analyse des avis sur les offres de formation.

6. Livre blanc étudiants

Ce livre blanc a été écrit par Sandra Oucher à la demande de Michel Cadot, préfet de région, dans le cadre du comité de pilotage de l'opération « vision stratégique du projet Paris-Saclay ». Sylvie Retailleau a demandé que ce livre soit avalisé par la communauté des étudiants (étudiants du CAc). Une adoption formelle du livre blanc sera faite en vote électronique par les étudiants CAc. Guy Wormser propose à Sandra d'écrire conjointement le texte qui sera mis en introduction de ce vote avec un rappel du contexte. Ce point est à

ajouter à l'ordre du jour de la plénière du 15 février. Il est proposé de ressortir de ce livre les actions prioritaires à mener, à présenter à la plénière d'avril.

7. Questions diverses

Nathalie Popiolek organise un séminaire le 22 mars à l'INSTN « *Modèles et pratiques de couplage entre science et industrie pour favoriser l'impact de la recherche ?* ». Ce séminaire est articulé autour de 2 tables rondes. Il est souhaité le soutien du CAC et la participation de Sylvie Retailleau.

Fin de la réunion à 12h00

Prochaine réunion le 12 mars – lieu à définir